

# ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

**CONCERNANT L'INTERVENTION :**

N° CRSS :

Centre :

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_ h \_\_\_

Lieu :

Dakin utilisé :  oui  non

Récupéré au CIP :  oui  non

- VESOUL
- LURE
- LUXEUIL
- GRAY
- HÉRICOURT

**CONCERNANT LE PERSONNEL :**

	Nom	Prénom	Matricule	Téléphone
Intervenant 1				
Intervenant 2				
Intervenant 3				
Intervenant 4				

**DESCRIPTION SOMMAIRE**

**Protocole AES mis en œuvre :**

oui  non

**CODIS prévenu :**

oui  non

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_ h \_\_\_

Nom et prénom du chef d'agrès :

**A envoyer par mail au service « gestion sanitaire » : [logistiquesanitaire@gmail.com](mailto:logistiquesanitaire@gmail.com)  
Ce document ne dispense pas de remplir la fiche de déclaration d'accident**



# JE SUIS EXPOSÉ AU SANG, QUE FAIRE ?

## Piqûre, coupure, lésion cutanée, projection sur muqueuses :

- Je prends un flacon de Dakin
- Je nettoie abondamment à l'aide d'un sérum physiologique
- J'immerge la partie lésée 5 minutes dans le flacon de Dakin ou contact direct de la plaie à l'aide de compresses imbibées de Dakin
- Je ne frotte pas, je ne fais pas saigner, j'essuie avec des compresses stériles sans frotter
- J'alerte le CODIS par téléphone et remontée d'informations à l'aide de la fiche AES correctement remplie, je donne mon numéro de portable pour que le SSSM puisse me contacter
- Je me rends, dans les 4 heures, au service des urgences de l'hôpital le plus proche pour réaliser une déclaration d'AES
- J'envoie par mail la fiche au SSSM
- Je récupère un flacon de Dakin au CIP de secteur ou au Centre opérationnel aux heures ouvrables
- Le service « gestion sanitaire » réapprovisionne le CIP le cas échéant



**En cas de projection de liquide biologique dans les yeux,  
rincer uniquement à l'eau claire ou au sérum physiologique**